



**FR**

**CD/09/WS3**  
**Original : anglais**  
**Pour information**

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS**

**DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA**  
**CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Nairobi, Kenya  
23-25 novembre 2009

**Atelier 3**

**Déclaration de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale :**  
**Faire face aux conséquences, sur le plan humanitaire,**  
**du changement climatique**

**Exposé du concept**

**Document établi par**

**la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
**en consultation avec le Comité international de la Croix-Rouge**

Genève, octobre 2009



## Atelier 3

### Faire face aux conséquences, sur le plan humanitaire, du changement climatique

#### Objectif

Faire mieux connaître les conséquences humanitaires du changement climatique et ce que fait le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) pour relever le défi. L'atelier devra aussi explorer les mesures que les composantes du Mouvement devraient prendre pour se montrer à la hauteur du défi du siècle et mettre en évidence des cas concrets.

#### Raisonnement

Il est aujourd'hui largement admis que le changement climatique est l'un des principaux défis que l'humanité ait à relever au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce défi, tout en ayant une portée mondiale, aura un impact disproportionné sur les communautés les plus vulnérables. Ces dernières sont exposées, et le seront plus encore à l'avenir, aux pires risques de catastrophe ; ce sont en particulier leur vie et leurs moyens d'existence qui sont menacés. Ce double risque, conséquence du changement climatique, affaiblira leur résilience et sapera les chances de développement durable. En augmentant les risques auxquels les populations sont exposées, les facteurs de vulnérabilité et les coûts d'intervention, le changement climatique pourrait bien avoir raison de la capacité actuelle des organisations humanitaires d'intervenir efficacement.

Le changement climatique a fait l'objet de discussions à la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Conférence internationale), qui ont abouti à une résolution appelant le Mouvement à a) sensibiliser ; b) fournir une assistance humanitaire accrue ; c) atténuer la vulnérabilité des communautés en tirant profit de l'assise communautaire des Sociétés nationales ; et d) améliorer la capacité individuelle et collective à faire face aux conséquences du changement climatique.

Deux ans après l'adoption de cette résolution par la Conférence internationale, l'atelier permettra au Mouvement de faire le point sur la tenue de ses engagements et d'entendre des exemples de mesures efficaces. Ce sera aussi l'occasion d'informer les participants sur l'évolution du débat sur le changement climatique, en particulier les progrès des négociations sur le sujet. Ces négociations, si elles aboutissent, pourraient prélever à des investissements majeurs dans l'adaptation au changement climatique.

L'adaptation est le processus par lequel les êtres humains se donnent les moyens de faire face aux changements. Ceux-ci étant plus rapides dans le cas du climat, il faudra, pour s'y adapter, déployer des efforts assidus et collectifs et prendre les mesures les plus diverses. L'expérience du Mouvement jusqu'à présent lui a appris que la réduction des risques liés aux catastrophes pouvait accélérer l'adaptation, ce qui est indispensable si l'on veut éviter une augmentation massive des besoins humanitaires à court terme, tout en développant les capacités d'adaptation à long terme afin de réduire la vulnérabilité et de rendre les populations résilientes face aux phénomènes extrêmes.

#### Résultats attendus

À l'issue de l'atelier, les participants :

- renouvelleront leur appel à l'action pour l'adaptation au changement climatique en reconnaissant que c'est maintenant qu'il faut agir ; le climat est clairement en train de changer, et le Mouvement doit se préparer à une augmentation du nombre et de l'intensité des catastrophes dans le monde ;

- s'engageront à participer à l'élaboration de plans d'adaptation à l'échelle nationale et locale et à plaider, au nom des personnes les plus vulnérables, pour qu'ils prennent en compte les besoins humanitaires ;
- conviendront que les activités d'adaptation devront s'appuyer, à l'intérieur du Mouvement, sur les efforts de réduction des risques et que ceux-ci devront s'intensifier d'urgence pour donner des résultats ;
- reconnaîtront la nécessité de conclure de nouveaux partenariats dans un esprit d'innovation pour protéger les communautés vulnérables des conséquences néfastes du dérèglement climatique et s'engageront à agir dans ce sens.

### **Organisation et parrainage par des Sociétés nationales**

Le Secrétariat de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le CICR organiseront conjointement l'atelier avec le soutien des Sociétés nationales (SN) suivantes :

- a) Mozambique, Kenya, Ghana (Afrique)
- b) Colombie, Guatemala et République dominicaine (Amériques)
- c) Népal, Philippines et Australie (Asie)
- d) Norvège, Suède et Monténégro (Europe)
- e) Yémen, Algérie et Syrie (Moyen-Orient et Afrique du Nord)

Comme il y aura trois ateliers, chacun d'eux comprendra au maximum cinq Sociétés nationales panélistes, ce qui permettra de répartir équitablement le travail tout en garantissant la diversité régionale.

Chaque atelier commencera par une introduction de la présidence (de cinq à dix minutes), qui exposera le contexte, présentera les Sociétés nationales panélistes et donnera un bref aperçu des principales questions à débattre. Les Sociétés nationales panélistes parleront de leur expérience (pendant cinq à sept minutes chacune), en montrant de quelle manière les engagements contenus dans la résolution de la Conférence internationale de 2007 ont été tenus. Elles relateront aussi les expériences qu'elles ont faites en suivant les quatre axes de cette résolution.

**Présidence** : chaque atelier sera présidé et animé par une personne du Mouvement.

**Rapporteur** : chaque atelier aura un(e) rapporteur(euse) désigné(e) à l'avance qui consignera par écrit l'essentiel du débat.

**Durée** : trois ateliers, de deux heures chacun.

### **Liste des questions susceptibles de guider le débat**

- Le Mouvement s'est engagé en 2007 à relever les défis humanitaires que pose le changement climatique. Dans quelle mesure a-t-il tenu ses engagements ? Y a-t-il des exemples de mesures efficaces prises en application de cette résolution ?
- De quelle manière les composantes du Mouvement ont-elles participé à la planification de l'adaptation au changement climatique à l'échelon national/régional/mondial ?
- Quelles mesures d'adaptation au changement climatique devraient figurer dans la Stratégie pour le Mouvement ?
- Quel genre de partenariats (à l'échelon national/régional/mondial) le Mouvement devrait-il envisager pour améliorer et étendre au niveau communautaire ses activités d'adaptation au changement climatique ?

**Documents de référence**

1. Résolution 1, Conférence internationale, 2007.
2. *Red Cross Red Crescent Climate Guide*, 2007.
3. *Climate Change Adaptation: Strategies for Local Impact*, Fédération internationale, 2009.
4. Diverses études de cas, Fédération internationale, 2007-2009.
5. *Addressing the humanitarian challenges of climate change*, Comité permanent interorganisations, 2009.